

que sujet à de monstrueuses erreurs, n'ont pas été d'accord sur les principes du caractère national; les uns l'ont attribué aux causes morales, les autres aux influences physiques : quelques gens fort discrets & dont toute l'ambition est de se rendre, dans les grandes disputes, les pacificateurs des factions opposées, ont dit qu'il se pourroit bien faire que le caractère national fût produit en partie par les influences physiques, & en partie par les causes morales. Ce n'est rien dire; & cependant nous nous joignons très-volontiers à l'opinion de cette troisième classe d'Observateurs, ne fut-ce que pour faire notre cour à tous les Partis.

Les causes morales sont toutes les circonstances qui peuvent influer sur l'esprit, & le déterminer comme autant de motifs pressans; motifs qui, avec le tems, rendent habituels certains usages, certaines façons de penser, certaines mœurs. De cette espèce est la nature du Gouvernement, les révolutions, les malheurs publics ou le bonheur général, la gloire ou le désastre de la Nation, l'abondance ou la disette, la situation du Peuple relativement aux Nations voisines. Par *causes physiques* on entend ces causes senties & très-mal définies, de l'air & du climat, qu'on suppose agir sans cesse & insensiblement sur les tempéramens, changer le ton & l'habitude du corps, & lui donner une complexion particulière; en sorte que, malgré le secours de la réflexion, & le grand luminaire de la raison, ce ton, cette habitude, cette complexion ne laissent pas de prendre très-souvent l'ascendant, de dominer sur le gros de la Nation, & d'influer prodigieusement sur ses mœurs. Ce raisonnement paroitra peut-être fort obscure,